

Compte-rendu de la réunion de bilan Passeurs d'images 2011
22 mars 2012 - DRAC Rhône-Alpes – réalisé par Célie Rodriguez

Présents :

- Antoine Trotet, Conseiller Cinéma, DRAC Rhône-Alpes
- Zovhaier Gheribi, Service Cinéma et Audiovisuel, DRAC Rhône-Alpes
- Samba Gueye, Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion social (DRJSCS)
- Yves Le Pannerer, CNC Service Action Territoriale
- Cyril Peyramond, Chargé de mission Cinéma/Audiovisuel, Région Rhône-Alpes
- Antoine Ravat, Cinéma Le France pour l'ACRIRA
- Emmanuelle Bureau, Ciné Duchère pour le GRAC
- Jean-Louis Rossi, MJC Robert Martin, Romans
- Christelle Buisson, Mairie de Voiron
- Moatassim Rhennam, Service Jeunesse d'Aubenas
- Jérôme Gouin, Maison de l'image Aubenas
- Christine Moussière, Maisons de quartier Aubenas
- Matthieu Amblard, Mairie d'Oyonnax
- Marianne Ferrand, MJC Annonay
- Frédéric Vernier, MJC Annonay
- Xavier Dépraz, MJC Novel
- Benjamin Hacot, MJC Novel
- Béragère Seco, Cinétoiles Cluses
- Estelle Wetzel, Label Vie d'Ange
- Audrey Péguy, Ciné Rillieux
- Stéphanie Hollard, Médiathèque Rillieux
- Voahirana Barnoud, Cinémateur Bourg-en-Bresse
- Isabelle Putz, MJC de Bourg-en-Bresse
- Sébastien Escande, Ecran Libre
- Mélanie Minangoy, Cinéma Le Toboggan, Décines
- Amaury Piotin, ACRIRA
- Célie Rodriguez, ACRIRA

Excusés :

Jean-Jack Queyranne (Président de la Région Rhône-Alpes) – Lionel Chalaye (Région Rhône-Alpes) – Safia Khorsi-Cougoule (DDCS Loire) – Marie-Thérèse Fraboni (DDCS Isère) – Sophie Bravais (ODAC - Conseil Général de Haute-Savoie) – Yves Méjean (Président de L'AcirA) – Gérard Martin (Président du GRAC) – Jean-Claude Georgel (Président des Ecrans) – Stéphanie Moussougan (CCAS de la Côte Saint-André) – Emilie Ferlay (Mairie de Villefontaine) – Gilles Vialis (MJC de Neuville-sur-Saône) – Marie Baccon (Mon Ciné à Saint-Martin d'Hères) – Christine Feingold (MJC Novel à Annecy)

✧ **Bilan de l'année 2011 :**

L'année 2011 a commencé par l'entrée dans le dispositif du site de Rillieux-la-Pape, en lieu et place de Villeurbanne, mais aussi avec le souhait d'encourager d'autres villes qui ont demandé à intégrer le dispositif, en leur proposant de commencer un travail autour des séances de sensibilisation, avec l'aide de la coordination.

C'est pourquoi les sites de Saint-Egrève et de Belley ont pu, en 2011, organiser quelques séances spéciales, en plus d'être assistés par la coordination dans la mise en place de séances en plein

air. On notera que la ville de Vaulx-en-Velin a également profité de l'appui de Passeurs d'images pour assurer l'organisation des projections dans les quartiers pendant l'été. La ville de Belley n'a toutefois pas renouvelé sa demande d'entrée dans le dispositif pour l'année 2012.

Deux sites intègrent le dispositif pour l'année 2012 : **Saint Priest et Rilleux La Pape**.

Au total, les actions réalisées par les sites Passeurs d'images ont fédéré plus de **15 000** personnes au cours de l'année 2011, contre 17 500 en 2010. On constate une augmentation du nombre de participants sur les ateliers, les temps de formation et les séances spéciales, mais une baisse sur les séances en plein air (voir plus loin les explications).

➤ **29 ateliers de pratiques** (25 en 2010)

Cette année, *Passeurs d'images* compte plus d'ateliers qu'en 2010 (25) et les films réalisés témoignent de la grande diversité des publics touchés. En effet, plusieurs sites ont cherché à travailler avec de nouveaux partenaires afin d'engager des actions au plus près des jeunes visés par le dispositif. Par exemple, Isabelle Putz et Sébastien Escande racontent comment la MJC de Bourg en Bresse a accueilli en résidence deux cinéastes de l'association Ecran Libre pendant un mois, dans le quartier de la Source. En s'installant dans ce quartier, à l'extérieur de la ville et très majoritairement peuplé de gens du voyage sédentarisés, les réalisateurs ont réussi à amener les jeunes à s'exprimer et à raconter leur quotidien. A l'aide des mini-caméras qui leur ont été confiées, les participants ont même parfois dévoilé une partie de leur intimité, de leur vie de famille, en utilisant leurs mots et leurs images. Cette résidence et le film qui en résulte, laisseront une trace dans ce quartier, où de nombreuses familles se sont impliquées dans le projet. Cette résidence a également donné lieu à de nombreuses actions de médiations et de sensibilisation (plein air dans le quartier, séances spéciales...). Le film est disponible en médiathèque et a été présenté nationalement. De nouvelles actions se poursuivent avec la médiathèque afin de faire vivre le projet.

D'autre part, en 2011, la coordination avait pour objectif de développer le sentiment d'identité commune parmi les acteurs de Passeurs d'images. Après quelques réunions de préparation, c'est la MJC d'Annonay qui s'est chargée d'aller à la rencontre des acteurs du réseau en Rhône-Alpes. Au final, *L'aventurier des Images Perdues* est un film teinté d'humour qui synthétise toutes les actions (ou presque) réalisées pendant l'année dans le cadre de Passeurs d'images. Le film a été présenté aux Rencontres Régionales d'Albertville et au Théâtre Paris-Villette dans le cadre des 20 ans du dispositif Passeurs d'Images. Il est disponible sur le compte *Vimeo* de la MJC d'Annonay.

✧ **79 séances de sensibilisation** effectuées dans le cadre de Passeurs d'images et réparties de la manière suivante :

➤ **58 Séances spéciales**

Le repérage des films en amont reste une préoccupation majeure pour la coordination régionale. Cette année, une des propositions marquantes faites aux sites fut celle autour du film *93, la belle rebelle* de Jean-Pierre Thorn. Le réalisateur a ainsi effectué une mini-tournée sur cinq sites de la région. Ouvert au dialogue et à l'échange, Jean-Pierre Thorn a su communiquer lors de chacune de ces rencontres sa passion et son goût pour le cinéma, et pour toutes les cultures en général.

Par ailleurs, de nombreux films réalisés par des jeunes donnent lieu à des séances spéciales à part entière. Ces séances permettent d'engager la discussion autour du cinéma avec une vraie attention (un peu sur le modèle des Rencontres régionales). La question soulevée reste la place de ces films dans les salles. Une initiative intéressante a été développée cette année à Rillieux-la-

Pape où tous les deux mois, une séance est dédiée à ces films avec un échange entre le public et le réalisateur, amateurs ou confirmés.

➤ **8** journées de formation

La disparition des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports en 2009 (devenues Directions Départementales de la Cohésion Sociale) avait pu faire craindre le désengagement de l'état en matière de formation des médiateurs socio-culturels. En 2010, cela n'avait pas été le cas. En 2011, le nombre de journées organisées en partenariat avec les DDCS reste stable. S'il n'a pas été possible de renouveler le partenariat en Haute-Savoie, 3 journées ont été organisées en Isère cette année. Toutefois, il est possible qu'en 2012, aucune des DDCS ne décide d'engager de cycle de formation en partenariat avec AcirA – Passeurs d'images, ces actions n'apparaissant plus comme prioritaire au sein de la nouvelle organisation. Pourtant, les besoins en formation sont d'autant plus importants que les médiateurs font face aujourd'hui à une évolution radicale des pratiques culturelles des jeunes. De plus, ces journées présentent aussi l'avantage de permettre l'échange entre professionnels. L'idée d'une plateforme numérique, proposée par l'AcirA (voir perspectives 2012) émane directement d'échanges tenus lors de ces formations.

D'autre part, pour la deuxième année consécutive, la Région Rhône-Alpes a souhaité proposer des temps de formation aux coordinateurs locaux ainsi qu'aux intervenants qui travaillent dans le cadre de Passeurs d'images (vous trouverez en annexe une synthèse de la journée). Cette journée, autour de l'intégration des pratiques culturelles des jeunes aux dispositifs d'éducation à l'image, proposée à Décines le 14 octobre, venait compléter les travaux engagés en 2010 lors de la formation *Culture(s) des images à l'ère du numérique*. Ces temps de formation régionale initiés par AcirA-Passeurs d'images s'avèrent des plus pertinents et la pérennisation de ces journées permettrait sans doute de renforcer le réseau dans la région, en plus de garantir une offre de formation à l'ensemble des acteurs du dispositif.

Cette journée organisée en octobre à Décines autour des pratiques culturelles des jeunes aux dispositifs d'éducation à l'image, a suscité un fort enthousiasme et montre la nécessité de renouveler l'expérience. Mélanie Minangoy de Décines fait remarquer que le format (1 jour) n'a pas permis d'échanger suffisamment autour des pratiques et qu'il serait important de prévoir ce temps lors des prochaines formations. Deux jours de formation peuvent donc être la solution et permettre de voir naître de nouveaux projets. Toutefois, il est difficile de se libérer deux jours pour nombre des acteurs du réseau, il est donc proposé une intervention par un professionnel en matinée et un temps d'échange et de discussion l'après midi.

Il a été proposé d'animer un temps de formation autour du ***machinima*** (film d'animation utilisant les codes du jeu vidéo et en détournant les situations). Ce procédé permet de toucher un public plus tourné vers les jeux vidéo et de créer des passerelles avec le cinéma. Il peut donc être proposé une journée de formation avec des rappels théoriques, puis un temps d'échanges pour enfin consacrer une autre journée aux volontaires pour s'essayer à cette pratique ou rencontrer des professionnels. La ville de Feyzin a monté un projet similaire.

La question des moyens est soulevée, notamment sur le matériel à utiliser. Tout peut se faire à partir des logiciels libres.

Cyril Peyramond fait remarquer que la Région Rhône-Alpes a mis en place une politique spécifique en direction des nouvelles pratiques audiovisuelles et des nouveaux médias, type *cross médias*. C'est une réalité qu'il faut prendre en compte et qui peut répondre à de nouvelles attentes. De plus, l'intégration des nouveaux médias peut être un nouveau moyen de médiation pour le cinéma. En effet, la culture des jeux vidéos vient du cinéma, il y a donc transversalité des genres.

Le dispositif Passeurs d'Images se doit d'être en phase avec ses pratiques du numérique. Un temps de formation est donc essentiel pour comprendre ces nouvelles pratiques, **et notamment en direction des exploitants du dispositif**. Ces acteurs du réseau sont souvent peu informés sur

ces nouvelles pratiques et il est important aujourd'hui de permettre l'entrée de ces usages au sein des salles de cinéma de nos réseaux.

Cyril Peyramond précise également qu'une étude a été menée autour des pratiques des jeunes face aux nouvelles images en 2006 au sein de la Région Rhône-Alpes. Il signale par ailleurs qu'Anais Chasset travaille actuellement sur ce sujet.

➤ **2 journées de Rencontres Régionales (Albertville et Annecy)**

Cette année encore, la coordination avait pour objectif de développer les temps forts que constituent les deux Rencontres régionales Passeurs d'images. Pour la première session, au mois de juin à Annecy, il a été proposé aux jeunes présents de terminer la journée en découvrant un film issu de la programmation du Festival International du Film d'Animation d'Annecy, lors d'une séance officielle. Au Dôme Cinéma d'Albertville, à l'occasion de la seconde session, les jeunes ont pu s'essayer à l'exercice du slam, en s'appuyant sur les images de leurs films. Accompagnés par des professionnels, ils ont ainsi créé leurs textes, à partir des sentiments et impressions laissés par un de leurs films lors des projections. Le soir, les jeunes et les slameurs ont transformé la salle en scène de Ciné-Slam, proposant au public venu nombreux une interprétation slam de leurs réalisations.

Cette expérience a permis de constater une nouvelle fois qu'il est intéressant de profiter de la présence des jeunes lors des Rencontres régionales pour imaginer des actions originales d'éducation à l'image. En plus de présenter leur film face à un public, cette journée permet aux participants d'approfondir encore le travail déjà mené au sein de leur structure. Il faut noter néanmoins que le coût de ces Rencontres régionales élargies était supporté cette année par la DRJSCS Rhône-Alpes, qui avait choisi de soutenir le projet en 2011.

En 2012, la première session des Rencontres régionales se tiendra à La Mure le samedi 16 juin. L'association Ecran Libre, en résidence sur le plateau Matheysin, sera associée à l'organisation de cette journée. Au mois de décembre, c'est la MJC d'Annonay qui devrait accueillir les Rencontres Passeurs d'images.

➤ **4 séances PJJ- Des cinés, la vie (11 en 2010)**

En 2011, la coordination régionale a continué le travail en direction des centres de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) à travers le programme *Des cinés, la vie*, initié par le CNC et le Ministère de la Justice, et coordonné par Kyrnéa International. Ce dernier propose à ces structures de visionner 14 courts-métrages présélectionnés, autour d'une thématique, accompagnés par un professionnel. Ces visionnements se font entre le mois de décembre et le mois de février pour qu'ensuite les jeunes votent pour le film qu'ils ont préféré. Au mois de mars, l'ensemble des jeunes ayant participé au programme sont invités à la Cinémathèque Française pour rencontrer le réalisateur honoré du prix *Des cinés, la vie*.

Même si l'on note une participation moindre en 2011 pour la région Rhône-Alpes, il est intéressant de souligner l'expérience menée avec l'EPEI de Corenc, qui suite aux projections des courts-métrages, a décidé de lancer un atelier de pratique cinématographique avec les jeunes du foyer. Ce prolongement donné à l'action illustre bien la pertinence d'un tel dispositif et vient rappeler pourquoi la coordination régionale doit rester un interlocuteur privilégié pour l'accompagnement de *Des cinés, la vie*. En 2012, 8 séances sont déjà prévues dans le cadre du programme ainsi que d'autres ateliers de réalisation.

➤ **A noter aussi, 1 exposition à Albertville, qui devient désormais récurrente.**

- **73 séances en plein air** programmées dont 11 séances annulées pour cause de mauvais temps, (77 en 2010)

L'an dernier, la question du maintien des séances en plein air dans un lieu abrité en cas de mauvais temps était au centre de nos préoccupations. Il faut croire que nous avons joué les oiseaux de mauvaise augure car l'été 2011, et notamment le mois de juillet, fut l'un des plus arrosés de ces dernières années. Pas moins de 11 annulations à relever cette année, sans compter les quelques séances maintenues malgré l'humidité et le froid, celles reportées au mois de septembre ou bien celles qui se sont tenues dans des lieux abrités et qui ne rassemblent généralement qu'un petit tiers du public susceptible de se déplacer par beau temps. Voilà qui explique donc une fréquentation en berne pour ces actions en 2011. Toutefois, il est important de souligner que le nombre de séances prévues initialement était encore en baisse cette année. Les collectivités qui financent ces soirées réduisent petit à petit leurs ambitions, faute de moyens. Cette tendance est d'ailleurs d'autant plus importante au niveau national.

Antoine Trotet précise toutefois que l'on note une augmentation des séances plein air sur le territoire rhônalpin (hors Passeurs d'images). Par ailleurs, cette année le support restera le 35 mm pour la plupart des sites, le matériel pour les itinérants n'étant pas homologué (depuis ce bilan, on sait que la SCOP Les Navires va assurer quelques séances en plein air avec du matériel numérique). Enfin, on peut craindre une possible raréfaction du nombre de copies disponibles.

Les sites présents demandent de mentionner dans les bilans des séances en plein air la météo du jour, ainsi que le nombre de participants au début et en fin de séance.

✧ **Perspectives pour 2012 :**

- **Réforme de Carte M'RA**

Auparavant, la carte M'Ra, proposée par la Région Rhône-Alpes, donnait droit à 6 séances gratuites de cinéma par an pour les lycéens et les apprentis de la région. Depuis la rentrée 2011, 5 séances à 1€ sont désormais financées.

Toutefois, cette réforme n'entraîne pas à une baisse des budgets alloués à la médiation culturelle cinématographique, et la Région s'est engagée à développer de nouveaux projets de médiation autour de l'image grâce aux économies réalisées.

Un appel à projet a donc été lancé en direction des salles de cinéma de la région au mois d'octobre 2011.

Dans le cadre de cet appel à projet, au nom des salles du réseau, l'AcirA et Passeurs d'Images ont proposé la création d'une plateforme de mise en valeur des objets cinématographiques réalisés par des jeunes en dehors des circuits professionnels, objets qui seraient diffusés ensuite dans les salles (événements, festivals...). Quelques films seraient sélectionnés pour ces diffusions en salle, avec la possibilité d'être récompensés par le public, ou par un jury composé de jeunes et de professionnels. Cet outil constituerait à la fois une base de donnée et une interface avec les jeunes (formation, forum, etc...). Cette plateforme s'inscrit dans la volonté de partir des usages des jeunes pour les encourager à aller vers le cinéma.

Cyril Peyramond explique que le budget est restreint et que le projet proposé, même s'il est intéressant, reste très coûteux dans sa réalisation. Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes a mis en place une politique numérique et la plateforme, si elle devait voir le jour, devrait s'inscrire dans ce processus.

Au cours du débat lancé lors de cette réunion bilan, de nombreuses questions ont émergé. La Région demande notamment des précisions techniques sur les outils et les espaces d'utilisations.

Dispose-t-on d'études de marché sur ces constats et quels seront les retours de l'utilisation de la plateforme ? Quel sera le positionnement face à *YouTube* ou *Dailymotion* ? Les films mis sur la plateforme seront soumis aux droits à l'image, comment le faire respecter ? Et les droits SACEM ?

De plus, il semble compliquer de ne pas aiguiller, donner une ligne éditorial ou de mettre en avant certains films car il y a un réel besoin de les catégoriser là où, dans un même temps, il s'agit de rester ouvert à tous et de ne mettre aucune barrière pour la sélection des films. Il faut éviter de tomber dans « l'outil institutionnel » tout en restant dans le cadre de la légalité.

Ce projet nécessite aussi de consacrer une part importante du budget à la communication pour toucher les jeunes et les inciter à utiliser cette plateforme.

Plusieurs questions sont encore soulevées :

- Comment faire revenir les jeunes dans les salles, puisque leurs films seront visibles sur le net ? Avec le projet *Les tremplins de la création* développé notamment à la MJC Novel à Annecy, le problème s'est posé. Plusieurs milliers de personnes ont vu le film sur Internet mais seulement 200 personnes se sont présentées dans la salle.

- Pourquoi les films sont-ils créés ? Dans quel but ? Un film créé pour Internet a-t-il forcément pour objectif d'être diffusé en salle ?

- Avec le développement du numérique, les salles peuvent être un pont entre plusieurs pratiques. La technologie va permettre un accès plus facile à ces films.

Devant le nombre de questions soulevées, La Région propose d'envisager un temps de discussion plus approfondi sur ce projet.

- **Volet Formation**

Face au désengagement des Directions Départementales de la Cohésion Sociale, il est envisagé d'engager un partenariat avec Festivals Connexions, notamment en croisant les réseaux et les publics des deux dispositifs. La formation autour des nouveaux usages et des cultures numériques, destinée particulièrement aux exploitants, sera programmée à la rentrée 2012.

- **Cap Canal**

Passeurs d'images et Cap Canal, chaîne d'éducation à l'image proche des actions menées par le dispositif, souhaitent engager en 2012 un partenariat, notamment autour des films d'ateliers. D'une part, en diffusant quelques unes de ces réalisations, d'autre part, en proposant à des jeunes ayant participé aux ateliers de rencontrer un professionnel du cinéma en plateau. Les premières émissions devraient être diffusées à la rentrée 2012.

Il est utile de rappeler ici que les coordinateurs locaux de Passeurs d'images sont les producteurs des films réalisés dans le cadre des ateliers et qu'une autorisation de diffusion leur sera demandée.

✦ **Budget prévisionnel et financement:**

24 demandes ont été faites et ont été acceptées. Le financement par la DRAC de 1000 euros par site permettait cette année d'accepter les nouvelles demandes.

Par contre, il n'y aura que 23 000 euros dédiés à cette action en 2013.

Par ailleurs, Antoine Ravat souhaite ajouter que le réseau existe et qu'il est dynamique, mais qu'il a besoin de financements. Il propose qu'un budget soit affecté à l'innovation, attribué à un site chaque année, en fonction d'un projet particulier. Antoine Trotet approuve le principe et n'exclut pas d'engager une réflexion autour de cet axe.

Remarques :

Pour les séances en plein air, il est possible de programmer des soirées au-delà de l'intervalle 15 juillet-15 août, mais il est recommandé d'en informer les exploitants environnants en amont.

Le groupe DUB INC, à réaliser un film et propose de le présenter aux différents acteurs du réseau. Certains membres du groupe et le réalisateur, Kamir Meridja, sont disposés à se déplacer dans la région.